

Image not found or type unknown



## Donation partage succession

Par **jo5491**, le **27/11/2013 à 10:51**

Bonjour,

Ma maman âgée de 85 ans voudrait faire une donation partage 50/50 sur ses biens entre ma soeur et moi-même.

Nous étions 3 enfants mais mon frère est décédé .Il a 2 enfants qui sont donc les petits enfants de ma maman.N'ayant aucune relation avec eux, ma maman ne souhaite pas qu'ils héritent d'une partie de son patrimoine, et désire nous privilégier ma soeur et moi puisque c'est nous qui nous occupons d'elle.

Est-ce possible dans le cas d'une donation partage?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.